

Bulletin d'adhésion pour l'année 2022

MADEiN Grand Est

Architectes d'intérieur, designers, décorateurs, éditeurs de mobilier et de décoration*

** Fabricants d'articles de décoration, sous-traitants, prestataires de services pour la branche ameublement et aménagement d'espaces de vie. Adhésion soumise à validation par le conseil d'administration de MADEiN Grand Est.*

Entreprise _____

Nom du dirigeant _____

Personne à contacter (si autre que le dirigeant) _____

Adresse _____

Téléphone _____

Site internet _____

Adresse(s) e-mail de contact :

1 _____

2 _____

Effectif* _____ Date clôture bilan* _____ CA dernier bilan* _____

dont CA Export* _____

Siret _____ Code NAF _____

N° TVA intracommunautaire : FR _____

OPCO de l'entreprise _____

**A renseigner impérativement, données demandées par les financeurs (confidentiel)*

*MADEiN Grand Est, partenaire de l'Ameublement français et de l'UNAMA
Votre adhésion à l'Ameublement français ou à l'UNAMA vous rend adhérent de MADEiN Grand Est,
sans cotisation supplémentaire, sur présentation du justificatif d'adhésion.*

Barème de cotisation MADEiN Grand Est

Le montant de la cotisation est calculé en fonction de l'effectif déclaré et doit être justifié par le tableau récapitulatif URSSAF au 31 décembre 2021.

Effectif inférieur ou égal à 10 salariés	178,50 € HT, soit 214,20 € TTC
Effectif compris entre 11 et 20 salariés	330,00 € HT, soit 396,00 € TTC
Effectif compris entre 21 et 50 salariés	687,50 € HT, soit 825,00 € TTC
Effectif supérieur à 50 salariés	962,50 € HT, soit 1 155,00 € TTC

Règlement par :

Chèque de _____ TTC à l'ordre de MADEiN Grand Est

ou

Virement sur compte BANQUE KOLB – IBAN : FR76 1325 9021 0424 7711 0020 013 –
BIC : KOLBFR21

Bulletin et règlement à retourner à :

**MADEiN Grand Est - 2, rue du 8 mai 1945 - BP 8
88350 LIFFOL LE GRAND**

Une facture acquittée (HT+TVA) correspondant à votre adhésion 2022 vous sera adressée par retour.

Il est nécessaire de signaler à MADEiN Grand Est toute procédure en cours ou perte de fonds propres. La réglementation européenne interdit d'attribuer des aides aux entreprises en difficulté : dans ce cas, seule la participation aux actions de MADEiN Grand Est non cofinancées sera possible.

Signature

Cachet de l'entreprise

MADEiN Grand Est, en sa qualité de responsable de traitement, met en œuvre un traitement de données à caractère personnel nécessaire à la gestion des adhésions de ses membres architectes d'intérieur, designers, décorateurs, éditeurs de mobilier et de décoration, selon l'article 6.1.b du RGPD et les conditions fixées par les statuts de MadeiN qui constituent la base légale de ce traitement. Les informations collectées sont conservées pour une durée maximale de 10 ans à compter de la perte de la qualité d'adhérent et ne seront communiquées qu'aux seules personnes habilitées en raison de leurs missions. En application de la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement, de limitation du traitement de vos données, d'un droit d'opposition, d'un droit à la portabilité de vos données ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant par voie électronique à l'adresse suivante : dpo@madein-grandest.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits n'ont pas été respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

MADEiN Grand Est - 2 rue du 8 mai 1945 - BP 8 - 88350 LIFFOL LE GRAND

T. 03 29 94 01 03 - contact@madein-grandest.fr - www.madein-grandest.fr